



Communiqué de presse

Luxembourg, le 2 mars 2022

La Cour des comptes européenne solidaire avec l'Ukraine

La Cour des comptes européenne («la Cour») condamne fermement l'invasion de l'Ukraine par la Russie et a commencé à mettre en place une aide humanitaire destinée aux victimes de l'agression russe. «Nous sommes unanimes, au sein de l'institution, à exprimer notre soutien sans réserve aux Ukrainiens», a déclaré la Cour dans une communication publiée sur son site internet et sur ses réseaux sociaux. «L'Europe connaît des moments sombres. Plus que jamais, l'UE doit faire preuve d'unité.»

Dès le lancement de l'offensive russe, le président de la Cour, Klaus-Heiner Lehne, a manifesté sa solidarité au nom de l'institution dans une lettre adressée à Valerii Patskan, président de la Chambre des comptes ukrainienne, exprimant l'horreur que lui inspire cette agression brutale ainsi que sa profonde tristesse face aux souffrances du peuple ukrainien.

La Cour s'est tournée vers la communauté internationale des institutions supérieures de contrôle (ISC) pour coordonner une approche commune visant à soutenir les collègues ukrainiens et à défendre les valeurs que sont l'indépendance et la démocratie. Elle a la ferme conviction que la Chambres des comptes de la Fédération de Russie devrait mettre fin à sa participation à des organisations internationales telles que l'INTOSAI et l'EUROSAI. Elle s'emploie en outre à faire adopter, par le comité de contact des institutions supérieures de contrôle de l'Union européenne, une position commune condamnant l'invasion russe, en vue de l'adresser à l'ensemble des membres de l'INTOSAI.

Afin d'afficher la solidarité de la Cour à l'égard du peuple ukrainien, le drapeau ukrainien a été hissé à son siège à Luxembourg. La nuit, les bâtiments de la Cour seront illuminés aux couleurs nationales ukrainiennes, le bleu et le jaune.

L'institution ne se contente pas de simples gestes. Ses agents apportent une aide concrète, notamment en collectant des fonds destinés à une organisation humanitaire pour soutenir les personnes vulnérables. Le service médical de la Cour a également fait don de matériel de premiers secours, qui sera acheminé sans délais vers l'Ukraine.

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu